



AGENCE A2J IMMOBILIER

12 quai Lucien Lombard 31000 Toulouse

Tél / Fax : 05-61-57-38-80

Mail : contact@a2jimmobilier.fr

www.a2jimmobilier.fr

HONORAIRES DE TRANSACTIONS :

De 0 à 100 000 Euros : 7% du montant de la vente TTC avec un minimum de 5000 Euros TTC.

De 100 001 Euros à 180 000 Euros : 6% du montant de la vente TTC.

De 180 001 Euros à 500 000 Euros : 5% du montant de la vente TTC.

De 500 001 Euros à 1 000 000 Euros : 4% du montant de la vente TTC.

Au-delà de 1 000 001 Euros : 3% du montant de la vente TTC.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

HONORAIRES DE LOCATIONS ET D ETAT DES LIEUX :

Les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail sont partagés entre le bailleur et le locataire : 10 Euros TTC/M² à la charge du bailleur et 10 Euros TTC/M² à la charge du locataire.

Les honoraires d'état des lieux sont partagés entre le bailleur et le locataire : 3 Euros TTC/M² à la charge du bailleur et 3 Euros TTC/M² à la charge du locataire.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE :

8,4% TTC du loyer annuel provisions de charges incluses.

R.C.S. Toulouse 511 016 651

SARL au capital de mille cinq cent quatre vingt quatre euros

Carte Professionnelle Gestion et transaction n°CPI 3101 2018 000 029 151, CCI de Toulouse.

Caution : 240 000E Gestion / 120 000E Transaction, GALIAN, 89 rue de la Boetie, 75004 Paris Cedex